



Confédération des Jeunes Chercheurs

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org>

9 Mars 2005

Discours lors du mouvement « Sauvons la Recherche ! »

Que faisons-nous aujourd'hui dans ce joli amphithéâtre doré de la Sorbonne ? Encore une nouvelle niaiserie de gamins gâtés ? Non.

Non, bien au contraire. Nous sommes conscients que la société évolue. Nous sommes conscients que seuls les progrès en matière de concepts, de modèles, de technologie et de créativité peuvent autoriser à rêver d'une France et d'une Europe capables de maintenir et d'accroître leur niveau de vie et le bien-être de nos compatriotes face à la compétition des géants qui se met en place à l'échelle internationale.

Aussi, nous demandons que le président Chirac et son gouvernement respectent leurs engagements pris devant leurs partenaires européens ainsi que devant l'ensemble de la population française.

Pour mémoire, les Etats Généraux qui se sont achevés par le Rapport de Grenoble ont été l'occasion unique dans l'histoire sociale de notre pays de rassembler de vastes débats autour de la thématique de la recherche partout en France. Non seulement l'ensemble de la communauté scientifique, toutes disciplines confondues et tous niveaux de responsabilité inclus, a contribué à cette réflexion, mais également le monde économique et la société civile. Ce dialogue constructif doit être poursuivi.

Et pourtant...

On nous parle d'attractivité pour les jeunes générations, mais quelles perspectives pouvons-nous leur vanter quand l'allocation de recherche, qui sert de référence à la quasi-totalité des types de financements des jeunes chercheurs passera en dessous du SMIC au 1^{er} juillet prochain ?

On nous parle d'attractivité du territoire, mais le texte fuité n'indique aucune volonté de



Confédération des Jeunes Chercheurs

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org>

simplifier le chaos administratif qui oblige la plupart des doctorants étrangers à se trouver en situation illégale.

On nous parle d'évaluation, mais quelles dispositions assureront que l'effort supplémentaire des contribuables éliminera les pratiques scandaleuses en terme de non financement et d'encadrement des doctorants ?

On nous parle d'orientations, mais on n'envisage même pas d'inscrire dans la loi éponyme l'objectif à 5 ans de résorber le travail au noir sur fonds publics de milliers de jeunes chercheurs !

On nous parle longuement de lien au secteur privé. Aujourd'hui seul un quart des nouveaux docteurs trouvent un emploi dans le système d'enseignement supérieur et de recherche français : nous serions irresponsables de ne pas nous sentir concernés. Nous savons l'absence historique de lien entre ces secteurs et celui du privé, mais nous regrettons vivement l'angle sous lequel cette tentative de lien est envisagée. L'objectif de reconnaissance du doctorat tant dans les fonctions publiques que dans le secteur privé, avec cette reconnaissance dans les conventions collectives comme première approche, ne figurera pas au projet de LOPR comme le ministère nous l'a affirmé. Certaines exceptions françaises sont moins porteuses d'avenir que d'autres.

S'opposant à tout bon sens et aux expériences réalisées ces dernières années, le doctorat va même être dévalorisé pour d'éventuels employeurs par la notion incohérente de « stage d'initiation à l'entreprise ». Nous proposons des formes plus professionnelles (et reconnues comme telles).

Il serait tellement plus sain de rappeler que le doctorat est une expérience professionnelle qui a nécessité la gestion d'un projet de recherche coûteux, en équipe souvent internationale et multiculturelle, pour appréhender la complexité par le biais de la créativité. L'intérêt porté à de telles compétences par nombre d'entrepreneurs serait assurément l'outil le plus efficace pour créer ce lien.

On nous parle d'excellence, mais des universités entières ont été déclarées insalubres par les commissions d'hygiène et de sécurité.

On nous parle de simplification, mais le projet ajoute encore de nouveaux niveaux administratifs.



Confédération des Jeunes Chercheurs

contact@cjc.jeunes-chercheurs.org

<http://cjc.jeunes-chercheurs.org>

On nous parle de juguler la fuite des cerveaux, mais le projet de LOPR à ce jour n'envisage pas de donner aux jeunes chercheurs les moyens de se porter candidat dans des conditions satisfaisantes aux concours à leur retour de l'étranger.

On nous parle d'Europe, mais comment expliquer le non-respect des engagements pris vis-à-vis des autres pays membres ? Le texte fuité prévoit ainsi d'atteindre 2.3 % du PIB en 2010 et non les 3 % promis ! Et l'absence de reconnaissance du doctorat va à l'encontre du processus de Bologne.

On nous parle d'avenir, mais on étouffe les sciences humaines et sociales seules capables de nous apporter les concepts essentiels qui définiront la société de demain.

Nous, jeunes chercheurs, associons nos préoccupations à celles de nos collègues aînés. Nous sommes à la Sorbonne aujourd'hui pour exprimer notre demande ferme et déterminée d'une Loi d'Orientation et de Programmation qui assure un plan pluriannuel de l'emploi réel et ambitieux, et ce dès 2005, ainsi qu'une orientation juste et efficace s'appuyant sur le rapport de Grenoble pour résoudre les problèmes soulevés tout au long de cette année du processus des Etats Généraux.

Nous réclamons une vraie LOPR.

Florent OLIVIER

Président de la Confédération des Jeunes Chercheurs